

03 avr 2009 -11:53

Appartient à Conseil des ministres du 3 avril 2009

## B-FAST

Déploiement de militaires dans le cadre de l'opération B-FAST à Gaza

Déploiement de militaires dans le cadre de l'opération B-FAST à Gaza

Le Conseil des ministres a approuvé le statut attribué aux militaires qui ont été déployés lors de l'opération B-FAST à Gaza en janvier 2009. Il s'agit du statut pécuniaire *d'Assistance en dehors du territoire national* qui ouvre le droit au coefficient 2 (selon l'AR 2003 en la matière).

Le 14 janvier 2009, B-FAST a organisé l'évacuation d'enfants blessés vers la Belgique, à bord d'un avion médicalisé de la Défense. Onze militaires de la Défense et un membre du personnel du SPF Santé publique y ont participé.

Le Conseil des ministres du 23 janvier 2009 avait donné son feu vert au ministre des Affaires étrangères pour cette opération B-FAST.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier ministre et ministre de la Défense  
Rue Lambermont 8  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 550 28 11  
<http://www.mil.be>